Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 035-263500688-20260910-2026_09_032-DE

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE
3 place de l'Eglise
35210 CHATILLON EN VENDELAIS

2026-09-032

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation : 1er septembre 2026
Nombre de membres

en exercice :	*13*
présents :	*10*
pouvoir :	*1*
votants :	*11*

L'an deux mille vingt-six et le premier septembre à vingt-heures trente le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc DUVEL, Président

Etaient présents *: Jean-Luc DUVEL, Marie-Paule GILLOUARD, Philippe GOUGEON, Vanessa LEGEAY, Stéphanie COUVERT, Aurélie LEGROS, Lucienne TIENVROT, Jacqueline BERHAULT, Claudie BENARD, Daniel SILANDE*
Était absent excusé :*, Dominique BELAIR, Arnaud VOISINNE, Marie-Edith GAILLARD*
Pouvoir *: Dominique BELAIR à Marie-Paule GILLOUARD*

Objet : CCAS – CORRECTION MATERIELLE DU MONTANT GLOBAL DES MARCHES ATTRIBUES DANS LE CADRE DE LA REHABILITATION D'UN BATIMENT EN 3 LOGEMENTS SOCIAUX

Monsieur le Président explique qu'il convient de procéder à une rectification du montant global du marché en raison d'une erreur matérielle sur la délibération n° 2026.06.026 ;
En effet, le global inscrit prenait en compte l'option qui n'a pas été retenue soit 14 287.50 €
Toutefois, chaque montant par lot est correct, et le vote portant sur l'attribution par lot, seule la somme de ces montants était erronée.

Aussi, la délibération initiale n'est pas viciée.
Le montant global doit donc être corrigé à 372 336.22 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :
VALIDE la correction matérielle du montant global des marchés attribués dans le cadre de la réhabilitation d'un bâtiment en 3 logements sociaux
AUTORISE Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale de la commune tout document ou convention y afférent.

Pour extrait conforme,
Marie-Paule GILLOUARD,
Vice-Présidente

MAIRIE DE CHATILLON-en-VENDELAIS - ILLE-ET-VILAINE - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE